

2008-2009  
Conseil d'administration

Président

Pete Lilly  
Propriétaire  
Sweet Pete's Bike Shop  
Toronto, ON

Vice-président –

Détaillant

Rick Snyder  
Propriétaire  
Mike's Bike Shop  
Dieppe, N.-B.

Vice-président –

Fournisseur

Jean Cloutier  
Vice-président  
Exploitation et Finances  
Outdoor Gear Canada  
St-Laurent, QC

Secrétaire-trésorier

Martin Vellend  
Propriétaire  
Vellend Tech Canada  
Toronto, ON

Administrateurs

Paul Dragan  
Propriétaire  
Reckless Bike Stores  
Vancouver, C.-B.

Jacob Heilbron  
Président  
The Bicycle Group (Kona)  
Vancouver, C.-B.

Lisa Jaggard  
Directrice de l'exploitation  
Marin Bikes Canada  
Nanaimo, C.-B.

David Légaré  
Vice-président  
Mathieu Performance  
Québec, QC

Directrice exécutive

Janet O'Connell  
Association canadienne de  
l'industrie du vélo  
Newmarket, ON

Denise Lawson  
Présidente du conseil d'administration  
Mountain Equipment Co-op  
149 West 4th Avenue  
Vancouver BC V5Y 4A6

Le 29 avril 2009

Objet : Vente de bicyclettes par Mountain Equipment Co-op

Madame,

À titre de renseignement, l'Association canadienne de l'industrie du vélo est une association professionnelle nationale qui a pour mission de promouvoir le cyclisme au Canada par la sensibilisation ainsi que la formation d'alliances et de partenariats. L'ensemble très diversifié de nos membres comprend d'importants fabricants, distributeurs, fournisseurs et détaillants d'équipement de cyclisme et de services connexes. L'ACIV mène des études de marché, et offre à ses membres des programmes d'économies ainsi qu'un programme de subvention national visant à accroître la pratique du cyclisme pour promouvoir des moyens de transport plus écologiques et des modes de vie plus sains.

L'arrivée d'un nouveau fournisseur ou détaillant de vélos sur le marché canadien est normalement un événement à célébrer ; cela veut habituellement dire que le marché prend de l'expansion et que la demande de produits liés au cyclisme augmente ou qu'il existe un créneau de marché inexploité par les protagonistes actuels.

Les nouveaux concurrents et la concurrence sont une force positive au sein d'une économie de marché ; ils favorisent la baisse des prix pour les consommateurs et forcent les fournisseurs et les détaillants à innover continuellement pour offrir de nouveaux produits et services.

Cependant, pour être efficace, la concurrence doit être loyale.

Les détaillants de vélos indépendants — nos membres et le principal circuit de vente de vélos de qualité au Canada — sont sur un pied d'égalité. Ils sont soumis aux mêmes exigences fiscales et doivent puiser les capitaux nécessaires à leur expansion dans les bénéfices non répartis (qui sont imposables) ou s'adresser à un établissement financier (moyennant des frais d'intérêts élevés ou, au sein du climat économique actuel, un faible taux d'intérêt mais avec beaucoup de difficulté).

Au Canada, les impôts sont utilisés par les gouvernements élus de façon démocratique pour soutenir l'infrastructure et les services exigés par le corps électoral. Les impôts payés par tous les détaillants de vélos indépendants servent à financer l'infrastructure publique — y compris les pistes cyclables, les casiers à bicyclettes, etc.

En tant que coopérative, MEC et ses membres ne paient pas d'impôt des sociétés sur les ristournes réinvesties dans la coopérative. MEC est donc en mesure de réinjecter ses surplus dans des projets d'immobilisations (nouveaux magasins, etc.) tout en payant peu d'impôt sur les bénéfices, voire pas du tout.

Ce traitement fiscal préférentiel confère à MEC un énorme avantage concurrentiel sur tous les plans, qu'il s'agisse de construire de nouveaux magasins ou d'établir les prix en fonction de son pouvoir d'achat de plus en plus grand. C'est cet avantage fiscal préférentiel qui rend la concurrence injuste pour les détaillants de vélos indépendants.

Bien que nous apprécions l'intention derrière les objectifs énoncés par MEC, c'est-à-dire assurer l'expansion du marché du cyclisme au Canada et accroître le soutien des cyclistes, la façon dont MEC entre sur le marché du cyclisme nous rend perplexes.

**Motivation, unité et inspiration de l'industrie canadienne du vélo**

Nous croyons qu'un investissement public supérieur dans l'infrastructure de cyclisme, comme les pistes cyclables, les casiers pour vélos et les installations réservées aux cyclistes chez les employeurs, par exemple des douches, rendra l'expérience plus sécuritaire et plus pratique pour les cyclistes. Ces investissements accroîtront le nombre de cyclistes ainsi que la fréquence d'utilisation du vélo au Canada, ce qui améliorera la santé et le bien-être des Canadiens, tout en améliorant l'environnement de nos villes.

D'un point de vue commercial, ce sont ces investissements publics qui augmenteront la demande de vélos et, inévitablement, « assureront l'expansion du marché du cyclisme au Canada ».

Comme je l'ai mentionné plus tôt, les investissements dans l'infrastructure publique au Canada sont financés par les recettes fiscales. Donc, comment MEC propose-t-elle de soutenir davantage le monde du cyclisme alors que, contrairement aux autres entreprises canadiennes, elle ne verse pas une portion équivalente de ses revenus à l'impôt ?

Nous ne voyons aucun signe que MEC peut prouver que son incursion sur le marché est conforme à son mandat de « favoriser le changement vers la durabilité environnementale, sociale et économique sur le marché ».

Cela nous mène à une question grave qui a été portée à notre attention en ce qui a trait aux allégations de MEC sur son « approvisionnement éthique » en bicyclettes — l'allusion au fait que les vélos de MEC seraient construits selon des normes « d'éthique » supérieures.

« L'industrie du vélo, du point de vue de l'approvisionnement éthique, doit être l'un des secteurs les moins évolués, affirme un blogueur d'entreprise le site Web de MEC. Demandez à votre détaillant de vélos local dans quelles conditions ses vélos sont faits, et il risque de ne pas savoir quoi dire. »

Les membres fournisseurs de l'ACIV comprennent des sociétés de vélos canadiennes emblématiques, entre autres Argon 18, Devinci, Kona, Norco, Opus, Rocky Mountain, etc. Ces entreprises conçoivent leurs vélos et les font construire par des services de fabrication évolués à Taiwan (qui dans certains cas fabriquent des produits pour l'industrie aérospatiale nord-américaine et européenne). Certains de ces fabricants canadiens assemblent leurs bicyclettes ici au Canada. Dans un cas, l'établissement même où les vélos de Mountain Equipment Co-op seront produits est utilisé par un grand fabricant de vélos canadien.

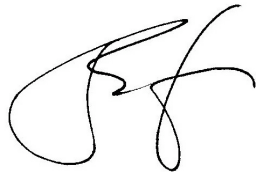
Nous ne comprenons pas pourquoi MEC a à justifier son entrée dans le secteur de la vente de vélos en salissant les producteurs de vélos canadiens actuels. Il est extrême d'insinuer que le fait qu'un vendeur ne soit pas en mesure de décrire les conditions de travail dans lesquelles une bicyclette a été produite signifie que la bicyclette en question provient d'un atelier de misère.

MEC reconnaît sur son blogue qu'elle n'est pas « petite et locale. À certains égards, elle est similaire aux magasins à grande surface pour ce qui est de son effet sur les petits détaillants locaux d'articles de plein air. » Étant donné la concurrence injuste que représente le statut fiscal de coopérative de MEC et l'hyperbole « éthique » et « environnementale » invoquée constamment par MEC pour attaquer l'industrie canadienne du vélo, nous sommes portés à croire que son effet sur les détaillants de vélos indépendants sera bien pire.

À son assemblée générale annuelle, nous suggérons à MEC de revoir les dispositions de sa charte, « favoriser le changement vers la durabilité environnementale, sociale et économique sur le marché », et d'évaluer honnêtement si la pénétration du marché de la vente de bicyclettes favorise vraiment l'atteinte de cet objectif.

Nous serions heureux de rencontrer le conseil d'administration de MEC pour discuter de nos préoccupations en détail.

Veillez agréer mes salutations les plus cordiales.



Pete Lilly  
Président  
Association canadienne de l'industrie du vélo